

## Au conseil municipal

# Le stationnement de novembre à

En fin de semaine dernière, avait lieu le conseil municipal à étaient au centre des discussions.

Payant ou pas payant ? C'est la question qui a été posée aux conseillers municipaux concernant le stationnement en ville. Sur l'ordre du jour, on pouvait lire : projet de stationnement payant à l'année (sauf Etretatais hors saison). En effet, la municipalité en a assez de démonter et remonter les horodateurs chaque année. « *Nous sommes la seule commune de France à faire cela* », a indiqué le maire Jean-Bernard Chaix.

Les élus étretatais ont voté pour le démontage des horodateurs et donc pour le stationnement gratuit du 15 novembre au 15 mars. En proposant cela, le débat récurrent sur le stationnement et la circulation est revenu sur le devant de la scène. « *Le problème est plus vaste que cela* », a souligné Franck Cottard, suivi dans son idée par Denis Recher : « *Il faut une refonte totale des tarifs et des zones* ». En attendant de revenir sur ce dossier chaud, les visiteurs n'auront pas à mettre la main au porte-monnaie entre le 15 novembre et le 15 mars s'ils viennent à Etretat.

### Chères toilettes !

L'ancien office de tourisme va être détruit pour laisser place à des toilettes publiques et à un Atribus. Un appel d'offres pour la démolition et la reconstruction a été lancé. Le second a été infructueux. Après relance, une seule entreprise a répondu : il s'agit de celle qui a construit le pôle nautique d'Etretat. Les travaux sont estimés à

188.147 euros HT. « *Le style architectural a un coût. Il y aura un toit en zinc, la construction sera en briques et silex* », a indiqué le maire. Le prix a fait un peu grincer des dents les conseillers. « *Nous n'avions pas le choix. On ne peut pas construire en largeur, hauteur et longueur. On est bloqué par le POS* », a ajouté Michel Wattelle, l'adjoint en charge des travaux. Les travaux devraient durer quatre mois et demi et commencer le 15 novembre pour finir à Pâques. Cette délibération a été votée par tous les conseillers, sauf Michel Jacquet qui s'est abstenu « *à cause de la nature du projet* ».

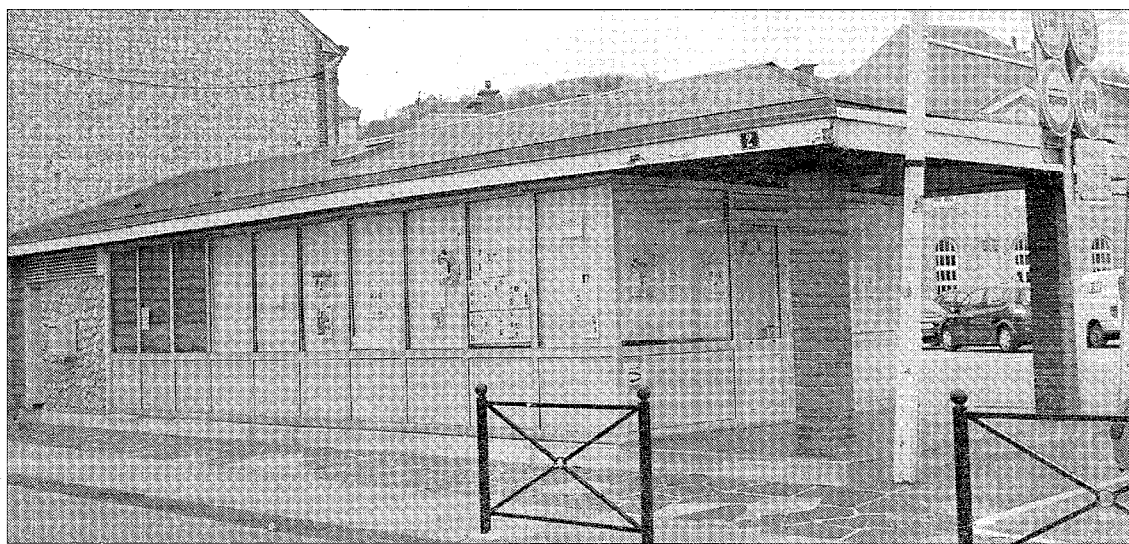
### Un point sur la Guillette

Le maire Jean-Bernard Chaix a fait le point sur le dossier de la Guillette. Il a rappelé l'estimation des Domaines (voir notre édition du 20 octobre sur ce sujet). « *Le propriétaire s'est manifesté. Il a dit qu'il passerait en mairie* », a indiqué le premier magistrat. Ce dernier a demandé aux élus s'ils étaient d'accord pour continuer les procédures dans ce dossier. Michel Wattelle s'est abstenu en expliquant : « *Je ne sais pas de quoi il s'agit* ».

Pour le reste, c'est toujours l'inconnue : qui va prendre en charge le budget de fonctionnement si la maison est rachetée ? Doit-on faire appel au mécénat comme le suggère Franck Cottard ? Ce dernier a demandé qu'elle était la volonté précise de la mairie dans cette affaire, si celle-ci était porteuse du projet.

# ment reste gratuit à mars

Etretat. Le stationnement payant, les toilettes publiques et l'achat de la Guillette



L'emplacement des futures toilettes publiques et de l'Abribus... Les travaux de démolition vont commencer en novembre

« Cette question n'est pas à l'ordre du jour », s'est-il entendu répondre. On devrait être un peu plus fixé en novembre sur ces sujets.

Le rapport de gestion de l'eau et de l'assainissement pour 2006 a été présenté. Le maire a rappelé que 2006 était une année charnière avec la mise en application des avenants signés avec La Lyonnaise des Eaux. Le renouvellement des branchements d'eau en plomb se poursuit, et ce jusqu'en 2013. Cinquante-cinq branchements ont été renouvelés et les travaux ont repris depuis le 15 septembre. L'édile a rappelé l'importance de la sécurisation de la distribution d'eau potable car, malgré une bonne qualité des eaux, le forage qui alimente la ville n'est pas protégé contre un éventuel pic de pollution. Deux solutions s'offrent alors : faire un nouveau forage ou se connecter sur la conduite d'eau de la CODAH, qui passe à Bordeaux-Saint-Clair. « C'est un investissement non négligeable », a souligné Jean-Bernard Chaix. La recherche des fuites sur le réseau continue, car le rendement

d'eau n'est que de 60 %. Le rapport de la gestion de l'eau et de l'assainissement a été voté avec huit pour, trois abstentions et quatre contre.

### Au fil des délibérations

Les élus étretatais ont décidé de demander une troisième étoile pour leur office de tourisme. « Nous avions deux étoiles en 2002 et pour cinq ans. Après les travaux entrepris, on va demander à passer à trois étoiles », a indiqué René Montier, adjoint au tourisme. Les conseillers ont voté cette décision à l'unanimité car « ce sera bon pour l'image de la station ».

Le dossier de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager qui définit les principales règles d'urbanisme dans la commune) est revenu sur la table du conseil. Le dossier a été modifié, des précisions ont été apportées par l'architecte des Bâtiments de France. Une réunion avec le préfet et les services de l'Etat concernés aura lieu le 3 décembre. « On va dans le bon sens, celui de la protection du patrimoine », a souli-

gné Michel Wattelle, adjoint en charge du dossier.

Mais les démarches administratives ne sont pas terminées : après un passage en conseil (en décembre), une enquête publique sera ouverte puis il y aura un examen par la commission régionale des sites avant un dernier vote définitif au conseil municipal.

Denis Recher s'est interrogé sur le manque de concertation avec les associations de protection du patrimoine et avec les habitants concernant ce dossier.

Le logement F3 de la villa Simon a été attribué à un couple avec un enfant (vote pour et trois abstentions). Les conseillers se sont toutefois interrogés sur le mode d'attribution, aucune commission n'existait pour cela. « On est mis devant le fait accompli », a souligné Alain Aube-

Les travaux sur la route du Havre avancent. Le carrefour à feux prendra forme. Il y aura bien un passage protégé pour les piétons.